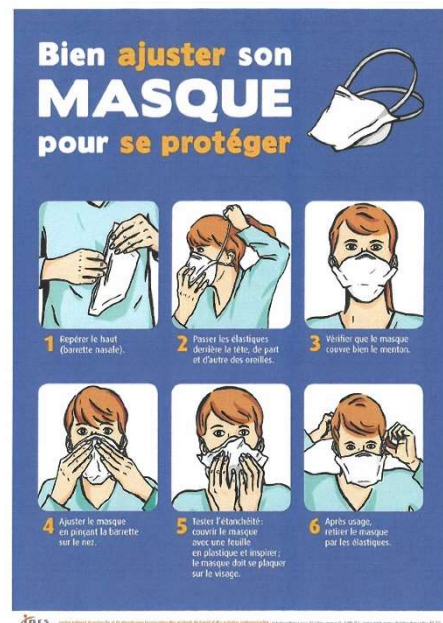


## **PROTOCOLE REPRISE\* pour le 11 mai 2020 à l'attention des stagiaires, personnels et intervenants**

### Plan de circulation spécifique dans le bâtiment principal

- Entrée uniquement par la porte d'accueil (**seul le bureau de l'accueil sera ouvert au public**). Obligation de nettoyage des mains avant d'entrer dans ce bureau et port du masque.
- Salle du personnel avec plan de circulation incitatif pour garantir le respect des règles de distanciation sociale :
  - **Obligation de nettoyage des mains avant utilisation des photocopieurs** (gel à disposition).
  - **Port du masque recommandé** (les masques ne seront disponibles qu'au bureau de l'accueil et à raison d'une seule personne à la fois).



### Plan de circulation spécifique dans le bâtiment Grange

- Entrée uniquement par la porte du rez-de-chaussée (Groupe DirEIS TP) et par le hall d'accueil (pour les autres groupes) et Plan de circulation affiché.
- Obligation de nettoyage des mains avant d'entrer dans la salle de cours (mise à disposition de gel hydroalcoolique) et port du masque obligatoire (**privilégier d'avoir son propre masque, sinon l'INSTITUT MESLAY pourra vous en mettre à disposition**).

- Salle de cours : distanciation entre les stagiaires (une table affectée par stagiaire et non modifiable – 4m<sup>2</sup> sans contact autour de chaque personne). Le nettoyage et la désinfection des locaux et des sanitaires (gel à disposition) seront effectués régulièrement. Des informations relatives à l'ouverture du CDI seront diffusées ultérieurement.

### Plan de circulation spécifique dans le bâtiment Restauration

- Entrée spécifique et Plan de circulation affichés.
- Obligation de nettoyage des mains avant d'entrer dans la salle de restauration (mise à disposition de gel hydroalcoolique)

\*Ce document est susceptible d'être modifié en fonction du nombre de stagiaires présents et de l'évolution des mesures sanitaires.

